Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande

**Herausgeber:** Société suisse des ingénieurs et des architectes

**Band:** 136 (2010)

Heft: 01: Tabagie et Minergie

Werbung

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 22.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

#### Projet d'agglomération franco-valdo-genevois Appel d'offres pour l'étude du schéma d'agglo 2 et ses mesures

#### 1. Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur

Etat de Genève - DCTI – DGAT (Direction Générale de l'Aménagement du Territoire). Service organisateur/Entité organisatrice : Service de la planification directrice cantonale et régionale - Projet d'Agglomération, à l'attention de Nicole Surchat-Vial, 5, rue David-Dufour, 1211 Genève 8, Suisse

#### 2. Avis officiel d'appel d'offres et documentation

L'avis officiel est paru dans les Feuilles officielles cantonales genevoise et vaudoise respectivement les 21 et 22 décembre 2009. La documentation d'appel à candidatures et l'avis officiel sont téléchargeables sur les sites www.simap.ch et www.projet-agglo.org.

#### 3. Délai de dépôt du dossier de candidature

Date: 04.02.2010 Heure: 12:00, Exigences formelles: Seules les candidatures arrivées à l'adresse du chapitre 1.2 ci-dessus, dans le délai fixé, signées, datées et complètes seront prises en considération.

#### 4. Mode de procédure choisi

Procédure sélective (procédure ouverte à 2 tours)

## 5. Procédure soumise à l'accord sur les marchés publics de l'OMC GATT

Oui

#### 6. Description détaillée des tâches

La mise en œuvre du Projet franco-valdo-genevois comporte deux dimensions qui s'alimentent réciproquement : les politiques de services et le projet territoriale d'ensemble, nommé Schéma d'agglomération qui s'appuie lui-même sur les projets urbains par axe, les PACA (Périmètre d'aménagement coordonné d'agglomération) et sur les Lignes Directrices projet par grandes portions de territoire. Le Schéma d'agglomération 2, objet du présent appel à candidatures, servira notamment à candidater à la tranche B du fonds d'infrastructure fédéral (2015–2019). Il répondra également au Label Grand Projet de la Région Rhône Alpes, et constituera un matériau pour répondre aux appels à projets découlant du Grenelle de l'environnement français.

#### 7. Délai d'exécution

Il est envisagé le lancement de l'étude le 17 mai 2010. L'étude se déroulera en plusieurs phases jusqu'en juin 2012, délai prévu pour l'adoption par le Conseil d'Etat et l'envoi à la Confédération.

#### 8. Conditions générales de participation

Ne seront retenues que les candidatures émanant de bureaux qui respectent les usages locaux, qui paient les charges sociales conventionnelles selon l'article 32 du règlement cantonal sur la passation des marchés publics (L 6 05.01) et qui apportent la preuve qu'ils exercent une activité en rapport quant à sa nature et à son importance avec celle dont relève le marché concerné (diplôme, certificat, maîtrise, inscription au RC ou sur un registre professionnel). Comme l'appel d'offres est soumis à l'OMC, tous les soumissionnaires établis en Suisse ou dans un Etat signataire de l'accord OMC sur les marchés publics qui offre la réciprocité aux entreprises suisses en matière d'accès aux marchés publics peuvent participer.

#### 9. Critères d'aptitude

Il est envisagé la sélection de 4 à 6 candidatures qui seront appelées à déposer une offre. Dans son choix, le comité d'évaluation pourra faire valoir la complémentarité entre les équipes retenues, de manière à s'assurer des approches diversifiées.

La sélection sera effectuée uniquement sur dossier et sur la base des critères qualificatifs pondérés de la manière suivante : 45% : la cohérence de la philosophie de travail et de la démarche de projet; 35% : la capacité de l'équipe à traiter un problème complexe à des échelles différentes; 20% : les qualités professionnelles et l'expérience des membres de l'équipe.

Il est requis la composition d'une équipe pluridisciplinaire de spécialistes dans les domaines de l'urbanisme, des transports, du paysage et de l'environnement. Les bureaux et spécialistes ne peuvent participer qu'à une seule équipe.

Le pilote de l'équipe doit, en principe, être un architecte-urbaniste. Il doit disposer d'expérience en matière d'élaboration projet territorial à grande échelle ainsi que de concertation en aménagement du territoire ou être associé à un urbaniste qui a ces compétences. Il doit disposer d'un diplôme universitaire (EPF/IAUG) ou d'un diplôme étranger équivalent ou être inscrit au Registre suisse des architectes ou des aménagistes au niveau A ou à un registre étranger équivalent. Le pilote de l'équipe sera à même d'assurer la représentation ainsi que la coordination générale du groupe mandataire et en assumera la responsabilité.

# 10. Langue de la documentation, de la procédure et de l'exécution des prestations

Français



### **ENFIN A NOUVEAU DISPONIBLE!**

Troisième édition, revue et très largement augmentée, de l'ouvrage de référence pour les traducteurs

# SERVONS-NOUS DU MOT JUSTE

Les pièges tendus au traducteur par l'allemand des bâtisseurs

CLAUDE GROSGURIN

« Servons-nous du mot juste », Ed. SEATU, 2006 (1ère éd.1989). En vente chez *Staempfli Publikationen AG*, Wölflistrasse 1, cp 8326, 3001 Berne, au prix de Fr. 29.- + port. Tél. 031 300 63 40 E-mail <roland.oehrli@staempfli.com>

Publié grâce au soutien du Fond culturel INTERASSAR, Genève



# Mobilité.

# A Lutry et dans ses environs.

Plus de 900 millions de personnes utilisent chaque jour les ascenseurs, escaliers mécaniques et solutions de mobilité innovantes de Schindler. Nous devons ce succès à nos 44000 collaborateurs actifs sur tous les continents.

